

Séance du 12 février 2019

L'An deux mil dix-neuf, le douze février à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, en date du 6 février 2019, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Bruno CONFESSON.

PRESENTS : Mrs CONFESSON Bruno, ALLOY Jean-Claude, CARTE Jacques, DAFFIX Roland, LAJOIE Patrick, LEHOURS Jean-Michel, MONGIS Gérard, Mmes BALICHARD Valérie, DENIS Annie, GIRAUDET Laurette, JUILLARD Brigitte, JOBERT Martine, MAILLARD Claudette.

ABSENTS : Mmes CHARTIER Nathalie, LAURENT Laëtitia, Mr CHAPELLE Daniel, MARTIN Bernard, excusés.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

1. FINANCES

PREPARATION DU BUDGET 2018 ORIENTATIONS BUDGETAIRES

→ Travaux et budget COMMUNE 2019

Annie DENIS, Adjointe aux finances informe l'assemblée que la remontée des besoins a été examinée par la commission des finances du 5 février 2019. Toutes les opérations ont été prises en compte et seront inscrites au budget primitif 2019, à savoir :

INVESTISSEMENT 2019		
DESIGNATION	Op. Article	MONTANT TTC
VRD		
2018- Reprise des trottoirs rue du Commerce et chaussée rues Basse et République, des Aires Longues Plateau du Colombier	184/2315	27 928,00
Accessibilité salle des fêtes	184/2315	38 700,00
2019- bTrottoirs rue des Rossignols, bd Tourret, parking pompiers rues du Marchand, de l'Ane, les Berthomiers, groupe scolaire, pôle culturel, la Font salé, chemin de Miquet	184/2315	85 500,00
ACQUISITION DE MATERIELS		
MAIRIE		
Etat-civil numérisation des actes, informatique/téléphonie, défibrillateur	176/2184	10 300,00
ENVIRONNEMENT		
Potelet crayon	176/2188	2 000,00
bancs	176/2188	3 000,00
ATELIERS MUNICIPAUX		
compresseur	176/2188	2 000,00
triflash	176/2188	1 000,00
bétonnière	176/2188	3 000,00
débroussailleuse	176/2188	2 000,00
LOCAL ANNEXE STADE		
Totem pétanque	176/2184	2 000,00

VEHICULES		
remplacement véhicule	198/2182	10 000,00
DIVERS		
PARCOURS DE SANTE		
parcours de santé	223/2182	7 000,00
BATIMENTS		
RELAIS DE L'AMITIE		
réfection porte côté cuisine	175/2313	5 500,00
POLE SOCIAL		
changement de la chaudière	175/2313	10 000,00
GROS TRAVAUX		
Liaison Batardeau/C de Richemont Pôle social	215/2315	360 712,00
2ème Aire de camping-cars	219/2315	78 100,00
VRD Batardeau/C de Richemont	184/2315	143 914,00
Ancienne Salle des Fêtes	225/2313	17 500,00
TOTAL INVESTISSEMENT		810 154,00

FONCTIONNEMENT 2019

DIVERS		
ENVIRONNEMENT		
forêt des écoles	60632	1 000,00
petits matériels	60632	3 000,00
ilôt route de moulins	60632	1 000,00
rondins pétanque	60632	500,00
clôture stade (parking + st paul chartier	60632	5 500,00
ESPACES VERTS		
brigade verte ADEM	60633	6 000,00
fleurissement et matériaux de paillage	60628	10 000,00
MANIFESTATIONS		
Village Etape signalétique	60632	4 000,00
communication et projets	6232	25 000,00
déco Noël	6232	5 000,00
feu d'artifice	6232	9 000,00
Autres (concours photos, vitrines) fanions	6232	2 500,00
divers spectacles ECC	6574	27 000,00
livres bibliothèque + logiciel	6065	1 500,00
REFECTION DE PORTES		
derrière Eglise + bascule	60632	3 100,00
GROUPE SCOLAIRE		
Sécurité intrusion vitres	60632	300,00
BATIMENTS		
DIVERS BATIMENTS		
diagnostics amiante	615221	1 000,00
GROUPE SCOLAIRE		
remplacement des plaques de plexi	60632	2 500,00
peinture classe maternelle	60632	500,00
huisseries et serrures	615221	24 000,00
nettoyage des murs côté parking HDS	615221	300,00
sol cour	615221	32 000,00
HALLE DES SPORTS		
modif vestiaires arbitres	60632	2 500,00
minuterie lumière WC	60632	700,00
panier basket	60632	1 500,00

remplacement projecteurs	60632	4 200,00
ECC		
changement vitre salle restaurant	615221	3 100,00
repeindre façade quai de scène	615221	4 600,00
remplacement dessus chaises	615221	8 300,00
EGLISE		
Ecopic	60632	1 000,00
MAIRIE		
toiture garage	60632	10 000,00
réfection salle d'honneur	615221	11 100,00
mur et plafond billard	60632	1 000,00
RELAIS DE L'AMITIE		
entourage poubelles	60632	700,00
POLE CULUREL		
protection soubassements salle expo	60632	200,00
portes garage+ plafond	60632	200,00
MARCHE COUVERT		
WC	61522	5 000,00
MAISON DES ASSOCIATIONS		
changement du sol	60632	4 000,00
LOGEMENTS GENDARMERIE		
réfection des appartements	615228	110 000,00
CIMETIERE		
changer portail	615221	6 000,00
relevage des tombes	615221	10 000,00
LOCAL ANNEXE STADE		
WC PMR	60632	5 000,00
eclairage	60632	500,00
quincaillerie portes et peinture portes	60632	1 500,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		355 800,00

Annie DENIS, adjointe aux finances, présente les subventions et participations validées par la commission des finances en date du 5 février 2019, à savoir :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

article 6574	Année 2019	
	Montant	BONUS
ASSOCIATIONS		
ASSOCIATIONS MONTMARAUPTOISES		
ACCA	200	
CATM MONTMARAUPT	200	
123 PETITS POINTS	200	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	200	
APM	200	50
ANIM'EMERAUDE	200	
CLUB DE L'AMITIE	200	
CONFRERIE PATE AUX P DE T	200	50
FNATH Accidentés du travail	200	
UDSP 03 JSP DE MONTMARAUPT	200	
LES NOSTALGIQUES DES PLANCHES	200	
ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNRPA	200	

WOLF KAN TRIBE SPIRIT	200	50
ASM MULTISPORTS LOISIRS	200	
ASM BILLARD	200	
CŒUR D'ALLIER	200	
ASM HAND	200	
ASM PETANQUE	200	50
GENERATION DETENTE MONTMARAUULT	200	50
DANCE ATTITUDE	200	
ENERGYM	200	
JUDO KWAI BOURBONNAIS	200	
LADY DANCE	200	50
LA MONTMARAUULTOISE	200	50
MONTMARAUULT DENTELLE	200	
MONTMARAUULT VELO NATURE	200	
UCAM	200	50
AMICALE LAIQUE	200	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	200	50
Sous Total	5800	450

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

article 6574

ASSOCIATIONS	Année 2019	
	Montant	BONUS
FANFARE MUNICIPALE	360	
Sous Total	360	0

AUTRES ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES

AGRETAM	18000	
MONTMARAUULT ANIMATIONS	4300	
MONTMARAUULT ANIMATIONS	27000	
Sous Total	49300	0

AUTRES ASSOCIATIONS A DOMINANTE PARTICIPATIVE

COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DE L'ALLIER	320	
FONDS D'AIDE A L'INSERTION DES JEUNES	550	
FSL CONSEIL DEPARTEMENTAL	530	
IFI 03 46€/apprenti	322	
UDAAR 03	908	
Sous Total	2630	0
DIVERS	8000	
TOTAL	66090	450
TOTAL DES SUBVENTIONS	66540	

DETAIL DES PARTICIPATIONS

article 65548

Structure	Prév. 2019
ALLIER A LIVRE OUVERT	240,00
ASSOCIATION DES MAIRES	520,00
ATDA	2 000,00
DIVERS	2 000,00
FREDON FDGPCE ENNEMIS DES CULTURES	230,00
OGEC 530€/enf.	14 310,00
SIDCFAR LE MONTET	450,00
SDE 03 (cotisation)	280,00
SDE 03	67 745,00
SPA	1 850,00
SRPIC	125 000,00
SYNDICAT DU COLLEGE	35 000,00
CENTRE SOCIAL RURAL	2 000,00
Conseil National des Villes Fleuries	175,00
Village Etape	2 200,00
TOTAL	254 000,00

LES TAXES 2019

→ TAUX D'IMPOSITION

Annie DENIS, adjointe aux finances, rapporte à l'assemblée que la commission propose de reconduire les taux d'imposition de 2018, à savoir :

TH	20.56%
TFB	12.90%
TFNB	29.31%

Le conseil municipal vote les taux à l'unanimité.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'A.S. Montmarault PETANQUE

Madame Valérie BALICHARD, donne lecture de la demande de subvention exceptionnelle émanant de l'AS Pétañque qui organise le 50^{ème} anniversaire de l'association les 29 et 30 juin 2019.

Elle propose les mêmes dispositions prévues par délibération du 10/02/2009, à savoir :

- 15€ par année soit 750€
- 3€ pour la 2^{ème} journée par année soit 150€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 900€ à l'AS Pétañque.

La dépense sera prise sur la ligne « divers » de l'article 6574.

2. PERSONNEL

RECRUTEMENT DE Mme Audrey COURCEL

Monsieur Bruno CONFESSON, Adjoint au personnel, rappelle à l'assemblée que suite au départ en retraite de l'agent d'accueil en mai 2017, Madame Audrey COURCEL avait été retenue après l'appel à candidatures et la collectivité lui avait consenti, d'une part, un contrat unique d'insertion d'une année et d'autre part un contrat d'engagement d'une année en tant que contractuelle. Après avoir effectué un point avec l'agent, la commission du personnel propose le recrutement de Madame Audrey COURCEL à compter du 1^{er} février 2019 à temps complet comme Adjoint Administratif Territorial stagiaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la proposition de la commission du personnel pour le recrutement de Madame Audrey COURCEL,
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire d'effectuer la reprise de l'antériorité de l'agent et de prendre l'arrêté de nomination de Madame Audrey COURCEL en tant qu'Adjoint Administratif Territorial stagiaire, à compter du 1^{er} février 2019, pour une durée de travail hebdomadaire de travail de 35h. La tableau des effectifs sera modifié en ce sens.

TITULARISATION DE Monsieur Damien BIDAUD

Pour information, le stage de Monsieur Damien BIDAUD est arrivé à son terme le 31 janvier 2019, il a effectué sa formation d'intégration et est titularisé depuis le 1^{er} février 2019.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal fixe le tableau des effectifs comme suit :

Cat.	GRADE au 1/01/2017	Echelle	Durée hebdomadaire du poste en H/Mns	POSTE OCCUPE	
				Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	AGENT
A	Attaché	des attachés	35h00	Titulaire	GUILLOT Annie
A	Attaché	des attachés	17H30	CDD	CASTEX Marlène
C	Adjoint Administratif Principal 2 ^e cl	Echelle C2	35H00	Titulaire	BOLGIANI Nathalie
C	Adjoint Administratif Principal 2 ^e cl	Echelle C2	31H30	Titulaire	MOREAU Emmanuelle
C	Adjoint Administratif Territorial	Echelle C1	35H00	Stagiaire	COURCEL Audrey
C	Adjoint du Patrimoine	Echelle C1	12H00	Titulaire	PERRIN Catherine
B	Technicien	Techniciens	35H00	Stagiaire	PERRIN Luc
C	Agent de Maîtrise Principal	Agents de M T	35H00		
C	Adjoint Technique Principal 2 ^e cl	Echelle C2	35H00	Titulaire	RAYNAUD Pascal

C	Adjoint Technique Principal 2è cl	Echelle C2	35H00	Titulaire	BOISSON Luc
C	Adjoint Technique Principal 2è cl	Echelle C2	17H30	Titulaire	BOLATON Sylvain
C	Adjoint Technique Principal 2è cl	Echelle C2	35H00	Titulaire	CHARDON Frédéric
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	DAFFIX Jean
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	MARTIN Pierre
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	HERVIER Jean- Bernard
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	30H00	Titulaire	BOUGARET Alain
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	18H00	Titulaire	CHEVALLIER Sylviane
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	ZYDORCZYK Christophe
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	BIDAUD Damien
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	26H00	Stagiaire	BESSION Christian
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	12H00	Stagiaire	PERRIN Catherine

3. POINT SUR LES TRAVAUX

Jean-Claude ALLOY fait un point sur les travaux en cours notamment ceux de la liaison batardeau/Camus de Richemont/Pôle Social. La mise en accessibilité du magasin Lindron est en cours d'aménagement. Les travaux actuellement sont concentrés sur l'aire de camping-cars et le pôle social. Les réseaux sont enterrés, la plate-forme du tri-sélectif est mise en place. La rue Batardeau va être dépourvue d'éclairage public pendant 1 mois aussi des flyers seront mis dans les boîtes aux lettres. Il a été décidé la mise en place d'enrobés au lieu de bicouche sur l'aire de camping-cars. Les plantations interviendront en mars. Le bornage du pôle social est fait.

➔ AMENAGEMENT D'UNE DEUXIEME AIRE DE CAMPING-CARS

Dans le cadre du 2^{ème} contrat communal d'aménagement de bourg, l'aménagement de la liaison rue Camus de Richemont/Batardeau et Espace Social correspond à la deuxième action programmée en 2019. Cette deuxième action consiste en l'Aménagement d'espaces publics concourant à l'attractivité économique et touristique des centres bourgs dans une opération de recyclage foncier :

- Création d'une deuxième aire de camping-cars au centre-bourg au plus près des commerces afin d'améliorer leur fréquentation dans le cadre du label Village Etape.

L'estimation des travaux s'élève à : **65 001.91€ HT soit 78 002.29€ TTC.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet tel que définis ci-dessus et l'inscription des dépenses au budget 2019,
- **ACCEPTE** le plan de financement ci-dessous,

DEPENSES	65 001.91€HT	
Conseil Départemental	19 500.57€	30%
DETR	5 733.70€	

Autofinancement	39 767.64€	
------------------------	------------	--

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du Dispositif de soutien aux équipements touristiques pour création d'une 2^{ème} aire de camping-cars auprès du Conseil Départemental.

4. APRR CONVENTION

Pour assurer la continuité du service public autoroutier, APRR a programmé des travaux d'aménagement du nœud autoroutier entre l'A71 et la RN79 au niveau de la commune de MONTMARAULT.

Dans le cadre de cette opération, il est nécessaire de procéder à :

- la réalisation de la bifurcation autoroutière entre A71 et RN79,
- la mise à 2x2 voies de la RN 79 jusqu'au créneau de dépassement existant de Brunatière d'en haut.

Il est nécessaire d'adapter au projet autoroutier les rétablissements existants des voies communales suivantes :

- Chemin des Bouis et de la Gaune aux Bouis, Vc de Concize et CR reliant la RD16 à la RD2371

Aussi APRR propose la convention de rétablissement des voiries mentionnées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la convention et **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

5. ESPACE C. CAPDEVIELLE Modification du règlement

Patrick LAJOIE, adjoint aux bâtiments, explique que suite à un incident lors d'une location il est opportun de modifier le règlement de l'Espace Claude Capdevielle notamment au paragraphe 3 article 6 Hygiène et sécurité, à savoir :

« Les appareils au gaz autres que les équipements de la salle sont proscrits dans l'enceinte couverte de l'ECC. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la modification apportée au règlement de l'Espace Claude Capdevielle et **DIT** que c'est la version 11 qui est applicable à compter du 12/02/2019.

6. CIMETIERE

Patrick LAJOIE, Adjoint commission cimetière, commente les travaux de la commission et notamment le relevage des tombes échues. L'entreprise LASCoux de Commeny a été retenue et une visite sur site sera programmée.

En ce qui concerne la mise en place d'un règlement du cimetière, 4 réunions sont programmées les jeudis 28 février, 28 mars, 25 avril et 23 mai 2019.

D'autre part, Patrick LAJOIE expose qu'il serait nécessaire de compléter la commission cimetière. Bruno CONFESSON et Martine JOBERT se portent volontaires.

La commission du cimetière se compose ainsi :

- ➔ Patrick LAJOIE, Bernard MARTIN, Jean-Claude ALLOY, Daniel CHAPPELLE, Bruno CONFESSON, Brigitte JUILLARD, Martine JOBERT.

7. SDE 03

MODIFICATION DES STATUTS

Monsieur Bruno CONFESSON, Adjoint au maire, rappelle l'adhésion de la commune de MONTMARAULT au SDE03, syndicat départemental d'énergie regroupant 314 communes de l'Allier (toutes les communes sauf Montluçon, Moulins et Vichy) et 10 établissements publics de coopération intercommunale.

Une nouvelle modification de ses statuts est engagée par le SDE03, afin de permettre au syndicat d'agir dans de nouvelles compétences et de revoir les modalités de représentation des collectivités adhérentes au comité syndical.

Ainsi, la version des statuts jointe intègre deux compétences optionnelles et deux activités complémentaires supplémentaires :

- En 8^{ème} compétence optionnelle : le Gaz Naturel Véhicule (fondée sur l'article L.2224-37 du CGCT

- En 9^{ème} compétence optionnelle : l'Hydrogène (fondée sur l'article L.2224-37 du CGCT)

- En 5^{ème} activité complémentaire : le suivi énergétique des bâtiments publics

- En 6^{ème} activité complémentaire : la planification énergétique territoriale.

Je vous propose de prendre connaissance en détail de la rédaction des statuts, adoptée par le comité syndical du SDE03 le 28 septembre 2018 et de vous prononcer sur cette évolution statutaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-20,

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Départemental d'Energie du 28 septembre 2018 relative à la modification statutaire 2018,

Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ou à la majorité absolue des membres présents,

Approuve la modification des statuts du SDE03 approuvée par son comité syndical le 28 septembre 2018 selon le document annexé.

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONCAIS

Monsieur Bruno CONFESSON, Adjoint au maire, rappelle l'adhésion de la commune de MONTMARAULT au SDE03, Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (SDE 03) regroupant 314 communes de l'Allier (toutes sauf Montluçon, Moulins et Vichy) et 10 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Le SDE 03 a reçu une demande d'adhésion de la Communauté de Communes Pays de Tronçais, souhaitant adhérer au titre de la compétence Eclairage public. Elle envisage également de confier au Syndicat l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Cette demande d'adhésion fait suite à la délibération de la Communauté de Communes en date du 17 mai 2018.

Le SDE 03 a approuvé la demande d'adhésion par délibération du comité syndical le 30 novembre 2018.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient maintenant aux conseils municipaux et conseils communautaires des communes et EPCI à fiscalité propre adhérents au syndicat de se prononcer sur cette adhésion.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-20,

Considérant la délibération du 17 mai 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais sollicitant son adhésion au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier,

Considérant la délibération du 30 novembre 2018 du Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier acceptant la demande d'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais,

Après délibéré, à l'unanimité ou à la majorité absolue des membres présents,

Le Conseil Municipal,

Accepte l'adhésion de la Communauté de Communes Pays de Tronçais au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier.

8. URBANISME PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Bruno CONFESSON, Adjoint au maire, rappelle que chaque membre du conseil a reçu sous forme dématérialisée le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal afin d'en débattre ce jour.

Conformément à l'article L153-12 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal a débattu des orientations générales du PADD du PLUI.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le document.

9. QUESTIONS DIVERSES

↳ **Bruno CONFESSON** indique que le SICTOM n'a toujours pas donné de réponse au courrier demandant la réouverture de la déchèterie de Montmarault le lundi, actuellement la seule alternative est le déplacement à Villefranche ou Commentry.

Il précise aussi que le SICTOM souhaite poursuivre la restructuration de la collecte des ordures ménagères et étudie la mise en place d'une collecte 1 semaine sur 2 pour certaines zones.

Il informe le CM que la prochaine commission du personnel se réunira le mardi 19 à 18 h.

Il informe le CM que la commission environnement va adresser un courrier au Relais de l'Etape leur demandant d'entretenir le talus du chemin des Augères et de réfléchir à terme à la pose d'une clôture.

Il informe le CM que le 5 Mars est organisé à la salle des fêtes une rencontre du tissu économique local et du monde socio-économique. A travers les différentes interventions des divers participants : (Chambre des métiers, chambre de commerce, APRR, village étape, maison du tourisme, présidents d'associations,...), c'est l'occasion pour Marlène Castex de travailler sur la redynamisation du centre bourg.

Il informe le CM que la cérémonie des récompenses « Maisons Fleuries » se déroulera le 16 mars à 10h45 à la salle des fêtes, une cinquantaine de prix seront décernés.

↳ **Valérie BALICHARD** informe le CM que l'ASM basket a changé de nom et devient l'ASM Multi sports Loisirs, la nouvelle association qui garde le même bureau propose en plus du basket, du foot salle, du badminton.

LA CAHUTE DES PARENTS, nouvelle association dont le siège social est situé le Bourg de Saint Bonnet de Four a demandé une subvention, n'ayant pas le siège social sur la commune celle-ci conformément au règlement est refusée par le CM

Nous dresse le bilan de l'UDAAR, la fréquentation 2018 est stable avec 1053 entrées pour 16 séances. Les films ayant eu les plus fortes fréquentations « les tuches » et « la ch'tite famille »,

↳ **Patrick Lajoie**

Informe le CM que lors du cinquantième anniversaire de l'ASM pétanque aura lieu une cérémonie pour l'inauguration du totem René Mathonière au stade le dimanche matin à 10 H.

↳ **Jean Claude Alloy**

Informe le CM que le 6 Mars Montmarault accueillera les participants du comité de pilotage de Village Etape.

Informe le CM qu'une réflexion est en cours dans le cadre de l'ouverture du nouveau site internet pour élaborer un nouveau logo plus épuré

↳ **Annie Denis**

Informe le CM que la mairie tient à la disposition des nouveaux arrivants un livret de bienvenue dans lequel on retrouvera les informations et adresses utiles à la vie au quotidien : plan, horaires d'ouverture, téléphone, associations, transports....

↳ **Claudette Maillard**

Nous signale que le cédez le passage à la sortie du parking de la poste est endommagé, le service technique en sera informé.

La séance est levée à 22 heures15.

LAJOIE Patrick		CHARTIER Nathalie	Excusée
ALLOY Jean-Claude		DAFFIX Roland	
CHAPELLE Daniel	Excusé	JOBERT Martine	
JUILLARD Brigitte		LEHOURS Jean-Michel	
		LAURENT Laetitia	Excusée